

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/11/2009

Réception par le Prefet : 12/11/2009

Publication : 13/11/2009



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-14-6-17

Séance du vendredi 6 novembre 2009

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **EXTENSION DU PERIMETRE DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA DOLLER, ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES ET MODIFICATION DES STATUTS**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009, relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Doller en date du 3 février 2009 acceptant l'adhésion des communes de ASPACH-LE-BAS, ASPACH-LE-HAUT, BOURBACH-LE-BAS et RODEREN, l'extension du périmètre aux affluents et la modification des statuts,
- VU le projet de modification des statuts,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Doller selon la rédaction proposée ;
- accepte l'adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Doller de 4 nouvelles communes : ASPACH-LE-BAS, ASPACH-LE-HAUT, BOURBACH-LE-BAS et RODEREN ;
- accepte l'extension du périmètre du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Doller aux affluents pour les communes qui en ont fait la demande ;

- désigne M. REITZER et M. FLURY en qualité de délégués titulaires au sein du comité syndical mixte.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions